moi. Ceci avait lieu bien peu de temps après le vol du mémoire Hanna.

Je m'abstins dans le temps de mettre le Premier Ministre au courant de cette affaire, et cela par désir d'être plus que loyal envers le Dr Rhéaume. Je sais que sir James Whitney ne tolèrerait pas un seul instant qu'un employé rémunéré par le gouvernement de cette province, reçoive en même temps des journaux un salaire pour fomenter des querelles de races. Le Dr Rhéaume entreprit presque d'excuser son secrétaire et, quoiqu'il promit de faire une enquête, je n'en entendis plus parler. J'aimerais maintenant savoir comment le Dr Rhéaume n'a pu découvrir en quatre mois ce que Sir James Whitney a trouvé et résolu en 48 heures. Je n'hésite pas à dire que M. Maisonville n'a jamais eu le sommeil troublé par l'excès de sévérité que son indigne conduite inspira à son chef officiel.

SANS AIGREUR

"Je ne vois pas pourquoi un sujet d'aussi grave importance que celui de l'éducation de nos enfants serait discuté avec aigreur. Je n'ai jamais tenu secrètes mes vues sur les effets désastreux du système prétendu bilingue dans la province d'Ontario.

Je les ai exprimées très clairement aux prêtres de mon diocèse pendant leur retraite anuelle en juillet dernier. J'ai dit quelles étaient mes raisons de m'y opposer. Je ne parlais pas sous le sceau du secret ni confidentiellement. Le sténographe ecclésiastique qui a rendu publiques mes paroles, quoique l'on puisse penser de son tact, n'est aucunement coupable d'avoir dévoilé une communication confidentielle. Mais il a été déloyal et malhonnête en supprimant ma déclaration faite en même temps que, loin d'être hostile à la langue française, je favoriserais l'établissement d'écoles dans le but de donner aux enfants qui le désirent une instruction complètement française. La suppression de cette déclaration était utile au but poursuivi par cet agitateur clérical.

LES FAITS

"Dans le cas du mémoire de M. Hanna, il n'y avait non plus rien de confidentiel dans la conversation que j'eus avec lui. Je lui communiquai mes vues et lui fis connaître certains faits, parce que, avec ses collègues du cabinet ontarien, il est le gardien de l'instruction publique. Non seulement dans certaines parties de mon diocèse l'instruction est dans un état déplorable, mais s'il fallait porter quelque attention aux demandes ridicules du Congrès canadien-français d'Ottawa, cet état deviendrait plus déplorable encore. J'étais consentant à ce que M. Hanna se serve des informations que je lui donnais, et qui semblaient l'étonner, de quelque manière qu'il lui plairait. Cependant je dois dire que sa version telle que publiée, et plus particulièrement dans ce qui a rapport à une réunion des évêques d'Ontario—qui est absolument sans fondement—laisse comprendre en plusieurs endroits des choses qui ne découlent pas de notre conversation telle que je me la rappelle.

POINTS ESSENTIELS

"Mais sur les points essentiels, M. Hanna a exposé mes vues avec une exactitude absolue et je désire les affirmer de nouveau. Le prétendu système d'éducation bilingue, tel qu'il existe dans certaines